

MYÉLOME
CANADA



MYELOMA
CANADA

Exclusivement au service de la communauté canadienne du myélome

LE QUÉBEC APPROUVE VELCADE® COMME TRAITEMENT DE PREMIÈRE INTENTION POUR LES PATIENTS AYANT REÇU UN DIAGNOSTIC DE MYÉLOME MULTIPLE

Montréal (Québec), le 11 juin 2009

Myélome Canada, les patients et les professionnels de la santé félicitent le Québec pour son leadership en offrant aux patients l'accès au traitement

Aujourd'hui, les Québécois qui reçoivent un diagnostic de myélome multiple sont en voie d'obtenir un meilleur accès à VELCADE® (bortézomib), un médicament utilisé comme traitement de première intention contre la maladie. Le Conseil du médicament a approuvé l'inscription de VELCADE sur la Liste de médicaments – Établissements, ce qui encouragera les hôpitaux du Québec à ajouter VELCADE à leurs propres listes.

En traitement de première intention pour les patients qui ne sont pas candidats à la greffe de cellules souches autologue, VELCADE est administré en association avec le traitement standard actuel, le melphalan et la prednisone (MP) (1). L'association VELCADE et MP a une efficacité supérieure à celle du traitement standard actuel employé seul (2). VELCADE a reçu un avis de conformité de Santé Canada en 2008 pour le traitement de première intention du myélome multiple et est commercialisé par Ortho Biotech, une division de Janssen-Ortho Inc.

« La prévalence du myélome multiple continue d'augmenter au Canada. Il est essentiel que les patients atteints de myélome aient accès au traitement d'association le plus efficace et le plus sûr qui leur donne les meilleures chances de survie », a déclaré John Lemieux, président, Myélome Canada.

Monique Racine, atteinte de myélome, connaît bien les défis que représente la maladie. « Les nouvelles associations thérapeutiques sont extrêmement importantes pour moi qui suis atteint de myélome, car elles me permettent de préserver ma santé et ma qualité de vie. Un meilleur accès à VELCADE comme traitement de première intention offre désormais une nouvelle solution aux patients québécois qui viennent de recevoir un diagnostic et ranime l'espoir pour lutter contre cette maladie tenace. »

La décision du Conseil du médicament est fondé sur les résultats de l'étude VISTA (*VELCADE as Initial Standard Therapy in Multiple Myeloma: Assessment with Melphalan and Prednisone*), qui montrait que l'ajout de VELCADE au traitement standard actuel prolonge de façon notable le délai avant progression de la maladie et la durée des intervalles sans traitement et permet d'obtenir de meilleurs taux de réponse dont plus de réponse complète (2). Les résultats de l'étude VISTA montrent que le taux de survie globale à 24 mois des patients atteints de myélome était de 82,6 % pour les patients qui ont reçu VELCADE en plus de l'association MP alors qu'il n'était que de 69,5 % pour ceux qui ont reçu l'association MP seule (1).

« J'espère que grâce à l'annonce d'aujourd'hui, je pourrai offrir aux patients qui viennent de recevoir un diagnostic de myélome multiple le traitement le plus efficace disponible. En tant qu'hématologue, je sais que l'ajout de VELCADE au traitement standard antérieur permet d'obtenir des

bénéfices supplémentaires pour le traitement de première ligne chez les patients atteints de myélome multiple », affirme le Dr Richard LeBlanc hématologue et oncologue à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. «VELCADE est non seulement efficace, il présente un excellent profil d'innocuité comparativement à d'autres options de traitement du myélome. »